

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01255
Numéro SIREN : 823 092 499
Nom ou dénomination : 18 SARAMARTEL

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2019 sous le numéro de dépôt 7712

Greffe du tribunal de commerce d'ANTIBES



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 23/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/7712

Déposant :

Nom/dénomination : 18 SARAMARTEL

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 823 092 499

N° gestion : 2016 B 01255

11 OCT. 2019

D'ANTIBES

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
215400 - Matériel industriel	24 833,33		24 833,33	24 833,33
281540 - Amortissement matériel industriel		13 056,75	-13 056,75	-4 306,72
	24 833,33	13 056,75	11 776,58	20 526,61
Autres immobilisations corporelles				
218300 - Matériel de bureau	1 665,74		1 665,74	1 006,67
281830 - Amortis. matér. bureau et informat.		367,47	-367,47	-33,87
	1 665,74	367,47	1 298,27	972,80
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	26 499,07	13 424,22	13 074,85	21 499,41
Stocks				
Marchandises				
370000 - Stocks de marchandises	1 092,36		1 092,36	
	1 092,36		1 092,36	
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411100 - Clients	17 100,00		17 100,00	33 500,00
418100 - Clients - factures à établir	4 659,19		4 659,19	7 532,66
	21 759,19		21 759,19	41 032,66
Fournisseurs débiteurs				
401000 - Fournisseurs	65,04		65,04	
	65,04		65,04	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	2 717,00		2 717,00	
	2 717,00		2 717,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - TVA déductible s/immobilisations				5 058,00
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	2 595,95		2 595,95	1 286,48
445800 - Régularisation de TVA collectée				586,60
445860 - TVA sur factures non parvenues	748,69		748,69	993,20
	3 344,64		3 344,64	7 924,28
Autres créances				
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	2 711,76		2 711,76	
	2 711,76		2 711,76	
Divers				
Disponibilités				
511210 - Cartes bleues à encaisser				995,00
512000 - Banque CIC N°00094835002	24 852,09		24 852,09	6 656,77
531100 - Caisse en monnaie nationale	681,92		681,92	249,02
	25 534,01		25 534,01	7 900,79
TOTAL ACTIF CIRCULANT	57 224,00		57 224,00	56 857,73
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	83 723,07	13 424,22	70 298,85	78 357,14

*Certifié conforme par
La présidente
Enouj*



CPA

Bilan détaillé

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	1 000,00	1 000,00
	1 000,00	1 000,00
Réserve légale		
106110 - Réserve légale proprement dite	100,00	
	100,00	
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	4 971,12	
	4 971,12	
Résultat de l'exercice	7 057,64	5 071,12
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 128,76	6 071,12
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits -		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455100 - Associés - comptes courants	1 444,82	473,76
	1 444,82	473,76
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	20 939,08	37 423,56
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	4 295,04	5 802,00
	25 234,12	43 225,56
<i>Personnel</i>		
421000 - Personnel - rémunérations dues	3 263,94	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	1 390,00	579,00
	4 653,94	579,00
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Sécurité sociale	7 601,00	7 345,00
437200 - Caisse de retraite salariés	1 531,24	1 377,33
437350 - Caisse de prévoyance	124,77	161,00
437800 - Autres caisses	145,70	65,22
438600 - Charges sociales - charges à payer	929,97	506,20
	10 332,68	9 454,75
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices		909,00
		909,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445510 - TVA à décaisser	2 698,00	6 181,00
445720 - TVA Collectée 20%	2 850,00	5 583,33
445870 - TVA sur factures à établir	776,53	1 255,44
	6 324,53	13 019,77
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - Etat - autres charges à payer	80,00	
	80,00	
Dettes fiscales et sociales	21 391,15	23 962,52
Autres dettes		
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs		4 624,18
467200 - SCI GABANNAH	9 100,00	
	9 100,00	4 624,18
TOTAL DETTES	57 170,09	72 286,02



Bilan détaillé

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
TOTAL PASSIF	70 298,85	78 357,14



Compte de résultat détaillé

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	%	du 05/10/16 au 30/06/17 9 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
707000 - Ventes de marchandises	14 258,29	8,92	1 972,49	2,36	12 285,80	622,86
	14 258,29	8,92	1 972,49	2,36	12 285,80	622,86
Production vendue						
706000 - Prestations de services	145 592,22	91,08	81 586,40	97,64	64 005,82	78,45
	145 592,22	91,08	81 586,40	97,64	64 005,82	78,45
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	0,59		233,21	0,28	-232,62	-99,75
	0,59		233,21	0,28	-232,62	-99,75
Total	159 851,10	100,00	83 792,10	100,28	76 059,00	90,77
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
607000 - Achats de marchandises	6 745,82	4,22	980,00	1,17	5 765,82	588,35
	6 745,82	4,22	980,00	1,17	5 765,82	588,35
Variation de stock (m/ses)						
603700 - Variat. stocks marchandises	-1 092,36	-0,68			-1 092,36	
	-1 092,36	-0,68			-1 092,36	
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
606110 - Fournitures électricité	3 480,87	2,18	1 301,68	1,56	2 179,19	167,41
606300 - Achats de petit équipement	837,21	0,52	934,74	1,12	-97,53	-10,43
606400 - Achats fournitures administratives	249,99	0,16	539,21	0,65	-289,22	-53,64
613200 - Locations immobilières	36 000,00	22,52	18 000,00	21,54	18 000,00	100,00
613500 - Locations mobilières	7 725,00	4,83	4 339,64	5,19	3 385,36	78,01
613520 - Locations de matériel de transport			700,00	0,84	-700,00	-100,00
614000 - Charges locatives & copropriété	3 600,00	2,25	1 800,00	2,15	1 800,00	100,00
615200 - Entretien immobilier	322,47	0,20			322,47	
615500 - Entretien sur biens mobiliers	95,83	0,06	146,67	0,18	-50,84	-34,66
616100 - Assurances multirisques	431,28	0,27	215,93	0,26	215,35	99,73
622600 - Honoraires	4 070,00	2,55	4 420,00	5,29	-350,00	-7,92
622700 - Frais d'actes et contentieux	101,51	0,06	34,58	0,04	66,93	193,55
623100 - Annonces et insertions			145,72	0,17	-145,72	-100,00
623400 - Cadeaux à la clientèle	338,99	0,21			338,99	
624100 - Transports sur achats	25,80	0,02			25,80	
625100 - Voyages et déplacements	39,70	0,02	8,50	0,01	31,20	367,06
625300 - Forfait kilométriques	1 142,40	0,71	571,20	0,68	571,20	100,00
625600 - Missions	646,62	0,40	820,20	0,98	-173,58	-21,16
625700 - Réceptions	1 433,38	0,90	590,18	0,71	843,20	142,87
626000 - Frais postaux	515,34	0,32	134,39	0,16	380,95	283,47
626100 - Frais de télécommunication	1 190,04	0,74	475,02	0,57	715,02	150,52
627800 - Prestations de services bancaires	538,92	0,34			538,92	
	62 785,35	39,28	35 177,66	42,10	27 607,69	78,48
Total	68 438,81	42,81	36 157,66	43,27	32 281,15	89,28
MARGE SUR M/SES & MAT	91 412,29	57,19	47 634,44	57,01	43 777,85	91,90
CHARGES						



Compte de résultat détaillé

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	%	du 05/10/16 au 30/06/17 9 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Impôts, taxes et vers. assim.						
633300 - Formation continue (organisme)	321,66	0,20	219,00	0,26	102,66	46,88
633500 - Taxe d'apprentissage (verst libér.)	374,00	0,23	162,00	0,19	212,00	130,86
635110 - Contribut ^e économique territoriale	236,00	0,15			236,00	
	931,66	0,58	381,00	0,46	550,66	144,53
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires appointements	55 101,40	34,47	23 769,82	28,45	31 331,58	131,81
641200 - Congés payés	811,00	0,51	579,00	0,69	232,00	40,07
641400 - Indemnités et avantages divers	450,00	0,28	2 414,00	2,89	-1 964,00	-81,36
	56 362,40	35,26	26 762,82	32,03	29 599,58	110,60
Charges sociales						
645100 - Cotisations à l'URSSAF	16 290,78	10,19	7 882,13	9,43	8 408,65	106,68
645200 - Cotisations aux mutuelles	303,04	0,19	37,12	0,04	265,92	716,38
645320 - Cotisations retraites (salariés)	3 223,40	2,02	1 390,52	1,66	1 832,88	131,81
645330 - Cotisations Prévoyance	297,06	0,19	65,94	0,08	231,12	350,50
645500 - Charges sociales sur congés payés	331,00	0,21	187,00	0,22	144,00	77,01
647500 - Médecine du travail et pharmacie	209,38	0,13	277,20	0,33	-67,82	-24,47
648000 - Autres charges de personnel			250,00	0,30	-250,00	-100,00
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entrep	-3 368,00	-2,11			-3 368,00	
	17 286,66	10,81	10 089,91	12,08	7 196,75	71,33
Amortissements et provisions						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	9 083,63	5,68	4 340,59	5,19	4 743,04	109,27
	9 083,63	5,68	4 340,59	5,19	4 743,04	109,27
Autres charges						
658000 - Charges diverses gestion courante	3,83				3,83	
	3,83				3,83	
Total	83 668,18	52,34	41 574,32	49,75	42 093,86	101,25
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 744,11	4,84	6 060,12	7,25	1 683,99	27,79
Produits financiers						
Charges financières						
661600 - Intérêts bancaires	35,47	0,02			35,47	
	35,47	0,02			35,47	
Résultat financier	-35,47	-0,02			-35,47	
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	7 708,64	4,82	6 060,12	7,25	1 648,52	27,20
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
671200 - Pénalités et amendes			80,00	0,10	-80,00	-100,00
			80,00	0,10	-80,00	-100,00
Résultat exceptionnel			-80,00	-0,10	80,00	-100,00
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	651,00	0,41	909,00	1,09	-258,00	-28,38
	651,00	0,41	909,00	1,09	-258,00	-28,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 057,64	4,42	5 071,12	6,07	1 986,52	39,17



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 18 SARAMARTEL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 70 299 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 058 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 368 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 833			24 833
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 007	659		1 666
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	25 840	659		26 499
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	25 840	659		26 499



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		659		659
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		659		659
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 307	8 750		13 057
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34	334		367
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 341	9 084		13 424
ACTIF IMMOBILISE	4 341	9 084		13 424



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 30 598 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 759	21 759	
Autres	8 838	8 838	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	30 598	30 598	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	4 659
Total	4 659



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 57 170 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 234	25 234		
Dettes fiscales et sociales	21 391	21 391		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 545	10 545		
Produits constatés d'avance				
Total	57 170	57 170		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 445			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 445 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 295
Dettes provis. pr congés à payer	1 390
Charges sociales - charges à payer	930
Etat - autres charges à payer	80
Total	6 695



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



11 OCT. 2019

D'ANTIBES

18 SARAMARTEL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 2 RUE FONTAINE DU PIN RESIDENCE LES PINS B

06160 JUAN-LES-PINS

823 092 499 RCS ANTIBES

**DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN
DATE DU 21 DÉCEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le vingt et un décembre, à dix-sept heures ,

Madame GHILA ESSAYAGH, agissant en qualité d'associée unique et présidente de la société 18 SARAMARTEL, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associée unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2018,
- le rapport de gestion,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associée unique :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2018,
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Déclaration des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2018 tels qu'elle les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Page 1 sur 2

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018, s'élevant à 7 057.64 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 7 057.64 €
 - Une somme de 7 057.64 €
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associée unique

